



Conseil de tutelle

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/691  
18 avril 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE MM. JEAN ET ROBERT DESPAIN CONCERNANT LE TERRITOIRE  
SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement  
intérieur du Conseil de tutelle)

87108 Greenridge  
Veneta, Oregon 97487

Le 23 février 1988

Monsieur le Secrétaire  
du Conseil de tutelle de  
l'Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Secrétaire,

La question de la légalité de la consultation sur l'Accord de libre association organisée en août à Belau doit être réglée sans ambiguïté avant que les Etats-Unis n'entreprennent de ratifier l'Accord en question. Veuillez examiner les allégations faisant état de corruption au sein du Gouvernement de Belau et faire connaître vos conclusions.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Jean et Robert DESPAIN

-----